Bilan 2012 & Perspectives



Sommaire

Edito p. 01

Construire, Rénover, Réhabiliter p. 02

Gestion Locative: accueillir et accompagner p. 08

Améliorer la Qualité de Services p. 1.

Chiffres Clés p. 14

Perspectives p. 16



Edito

90 ans d'évolution

922

Au service des Choletais

Nous avons fêté en 2012, le 90^{ème} anniversaire de la création de l'Office. Des 36 premiers logements boulevard Guy Chouteau aux 6 000 logements familiaux d'aujourd'hui, les étapes ont été nombreuses.

Sèvre Loire Habitat fait partie des précurseurs puisqu'il était l'un des 30 premiers organismes HLM créés en France. Le 22 septembre 1922, l'histoire du logement social débute à Cholet avec la création de l'Office Public HBM (Habitat Bon Marché) par le conseil municipal de l'époque.

Son périmètre de compétences s'est au fil des années élargi de la ville centre jusqu'à un territoire qui s'étend de la Sèvre à la Loire.

Sous différents noms et formes juridiques, l'Office a traversé ces 9 dernières décennies et a su devenir un organisme moderne, acteur et partenaire incontournable du développement d'un territoire, au service des collectivités et de ses habitants.

Aujourd'hui, cette chronique se poursuit et s'écrit au quotidien. Nous conjuguons nos compétences pour offrir aux locataires des logements modernes et des services de qualité.

Forts de nos 90 ans d'expérience, nous sommes très attachés aux engagements pris avec nos partenaires, fournisseurs et locataires.

Les opérations de Rénovation Urbaine se succèdent

La Rénovation Urbaine du Bostangis s'est achevée avec la livraison des 13 derniers logements. 5 années auront été nécessaires au renouvellement de ce secteur d'habitation. Plus de 5 millions y ont été consacrés.

Sur Jean Monnet, les engagements pris avec l'ANRU et la Ville de Cholet ont été tenus. Depuis trente ans, le quartier a connu les différentes procédures liées à la politique de la Ville. Ce dernier dispositif a permis

d'engager des actions d'envergure. Certaines d'entre elles n'avaient jusqu'alors jamais été explorées : démolition, réhabilitation, construction d'une offre nouvelle de logements dans et hors quartier, vente de logements.

Au Chiron, les études ont été lancées, un programme défini et un appartement témoin aménagé. Avec ce nouveau projet, l'ensemble de la ZRU Laurent Bonnevay aura retrouvé un nouveau visage.

Partenaire du Renouvellement Urbain à Mortagne sur Sèvre

C'est pour nous une expérience nouvelle : un partenariat avec un Office Public de l'Habitat qui de plus est situé dans un autre département. Pour mener à bien son opération de Rénovation Urbaine, la Ville de Mortagne sur Sèvre et l'OPH Vendée Habitat ont fait appel à notre savoir-faire pour reconstruire une partie de l'offre de logements dans la commune. Ainsi à terme, nous y réaliserons 23 logements.





CONSTRUIRE, 'RÉNOVER & RÉHABILITER

Un parc de logements

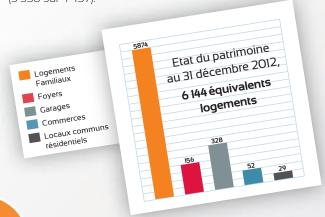
familiaux diversifié

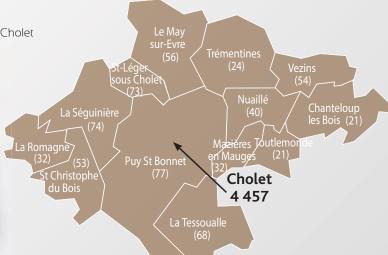
Fin 2012, le patrimoine locatif de Sèvre Loire Habitat représentait 5 874 logements familiaux (5 836 en 2011) :

> 4 032 collectifs (69 %),

>1842 individuels (31 %),

> **57 %** en ZUS. Ils représentent 75 % des logements de l'Office à Cholet (3 358 sur 4 457).





Un nouvel habitat

durable

47 logements ont été livrés et 30 mis en chantier pour répondre aux enjeux de demain

Des logements sociaux en centre ville



Cerizay - Aménagement et construction d'un nouveau secteur d'habitation dans le centre ville de Cerizay. 18 logements sociaux livrés en mai 2012



Des logements dans les nouveaux secteurs d'habitation



Saint Germain sur Moine - 4 nouveaux logements dans le lotissement la Clairière II (livrés en avril)



Saint Léger sous Cholet - 5 nouveaux logements sociaux, au cœur de la seconde tranche de la ZAC du Martineau (en cours)

Eco-construction et performance énergétique pour les derniers pavillons du Bostangis

Le programme de construction modulaire tridimentionnel à structure bois a séduit la Presse Nationale spécialisée.

Un voyage presse a été organisé en juin

par la société CMB,

opérateur de cette conception/réalisation.



Cholet - 13 pavillons du Bostangis (livrés en mars)

Efficacité énergétique pour le patrimoine le plus ancien

La recherche d'une performance énergétique maximale pour le patrimoine le plus ancien est un enjeu d'avenir. Il s'agit de donner une seconde vie à ces bâtiments et de proposer aux locataires une meilleure qualité de vie et d'habitat. Selon les bâtiments et secteurs d'habitation, des solutions nouvelles ont été mises en œuvre :

- > Pour renforcer l'isolation thermique des immeubles, la rénovation des façades s'est poursuivie sur les quartiers Bretagne et Jean Monnet,
- > Pour améliorer le confort des logements, des **interventions sur les terrasses** de différents bâtiments de Villeneuve et Colline ont été réalisées.
- > Pour réduire durablement la facture énergétique des **4 immeubles des Turbaudières**, l'Office a opté pour une solution innovante : le remplacement

 des anciennes façades par un mur manteau à ossature bois. Sur le premier bâtiment, une année après les travaux, les

 résultats en termes d'économie de chauffage sont importants. Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) avant travaux avait

 classé le bâtiment sous l'étiquette D. Aujourd'hui, le bâtiment est classé en catégorie B correspondant à l'objectif recherché en matière

 de rénovation thermique dans l'optique de réaliser un bâtiment BBC avec une baisse de 40 % de la consommation énergétique.
- > Le suivi régulier des consommations des chaudières collectives permet d'intervenir rapidement dès qu'un dysfonctionnement est observé.



Cholet - Les Turbaudières

Pour le confort et la sécurité de tous,

de nouveaux travaux ont été engagés :

- > **Restructuration** de logements dans le secteur rural (La Chapelle Saint Florent et Saint Pierre Montlimart).
- > Mise en place de containers (enterrés et semi-enterrés) pour la collecte des ordures ménagères et le tri sélectif.
- > Travaux de sécurité électrique dans les logements des quartiers des Turbaudières et Richardières et de maintenance des ascenseurs sur divers sites.



Extension de l'agence des Turbaudières

pour accueillir les locataires dans les meilleures conditions

L'agence gère un ensemble de près de 1 400 logements et 37 logements en résidence sociale. Les locaux de l'agence ont été agrandis et restructurés. L'accueil est plus vaste, mieux agencé et son accès plus aisé pour les personnes à mobilité réduite. Des bureaux ont été créés pour permettre un accompagnement personnalisé et plus confidentiel.



Rénovation Urbaine Jean Monnet:

les engagements avec l'ANRU ont tous été réalisés, les locataires sont satisfaits

10 ans auront été nécessaires pour mener à bien l'ensemble du programme.

L'analyse des résultats des enquêtes de satisfaction de 2003 à 2012 fait clairement apparaître **une satisfaction globale des locataires** sur les travaux réalisés dans leur logement et dans leur immeuble.

Ainsi, sur **la satisfaction générale de l'état du logement** en 2003, seuls 48 % des locataires se disaient satisfaits, ils sont aujourd'hui **88** %. Le taux a progressé de 40 % en 10 ans.

En ce qui concerne **le fonctionnement du chauffage**, il était jugé négativement et les attentes des locataires portaient essentiellement sur le confort thermique et la baisse des consommations. En 2003, seul 1/3 des locataires était satisfait, en 2012, ils sont **80 %**.

Près de 36 millions d'Euros ont été engagés

Démolition (318 logements) / Relogement (110 ménages)	1 900 000 €
Réhabilitation (570 logements)	11 900 000 €
Résidentialisation (23 bâtiments)	1 500 000 €
Reconstruction (145 logements)	16 200 000 €
Réfection des bardages et interventions diverses	4 300 000 €

Financement ANRU / Etat: 6 200 000 €.

Les travaux de bardage se poursuivent sur les derniers bâtiments (sans cofinancement ANRU).



La fin des reconstructions ANRU 8 pavillons les Mousquetaires le Puy Saint Bonnet (livrés en juillet).





Dans un contexte de marché locatif détendu,

les demandes de logements stagnent

Depuis 10 ans, 1 600 à 1 700 demandes sont enregistrées annuellement. Depuis des années, le logement locatif dans le Choletais (tant social que privé) se situe dans un contexte de marché détendu. Une des conséquences, c'est **une demande de logements plus sélective qui porte sur certains quartiers et types de logements :**

- > 78 % des demandes s'orientent vers des petits logements de type 1 à 3,
- > 33 % de refus (sans compter les non-réponses aux propositions),
- > Près d'une demande sur deux émane d'une personne seule et 24 % de ménages monoparentaux,
- > Forte demande des jeunes ménages: 40 % des chefs de famille ont moins de 30 ans et plus des 2/3 ont moins de 42 ans,
- > Précarisation des demandeurs dans un contexte de crise, 61 % des demandeurs vivent en dessous du seuil de pauvreté.

DEMANDES ET PROPOSITIONS DE LOGEMENTS	2009	2010	2011	2012
Nombre de demandes enregistrées	1 610	1 632	1 704	1 711
Nombre de propositions	1 655	1 871	2 047	1 877
Nombre de refus	541	623	672	621
Non-réponses	353	374	467	395
Nombre d'acceptations	761	874	908	861
Taux de refus sans compter les non-réponses aux propositions	33 %	33 %	33 %	33 %

La Charte d'Attribution des Logements de Sèvre Loire Habitat

concilie mission sociale, équité et mixité

La Charte d'Attribution des Logements a un an. A travers cette charte, l'Office s'est engagé dans une politique d'attribution claire et transparente

A travers cette charte, une information sur le cadre général des attributions a été donnée. Elle permet d'assurer auprès « des demandeurs » et des partenaires la transparence des attributions.

7 engagements ont été définis, qualité et transparence ont été affirmées. Le travail d'élaboration de cette charte a permis à la Commission d'Attribution de faire un bilan du travail réalisé et de revoir ses modalités de décisions.

Une grille d'analyse des demandes, dénommée « Orientations des attributions » anticipe les dernières propositions du gouvernement en matière de « cotation de la demande ».

Les attributions en chiffres

- > 2600 dossiers ont été examinés par la Commission d'Attribution qui se réunit chaque semaine.
- >1877 propositions de logements ont été faites. Une proposition de logement sur trois est déclinée par l'attributaire.
- > 861 attributions ont été réalisées

Les nouveaux locataires

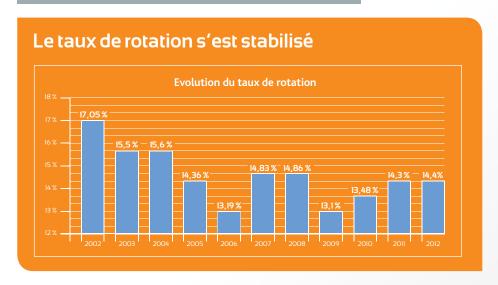
- > 44 % des logements ont été attribués à des personnes seules (taux similaire à celui des locataires déjà logés dans le parc),
- > 4 % à des couples sans enfant (18 % pour l'ensemble de l'Office),
- > 22 % à des familles monoparentales (21 % Sèvre Loire Habitat),
- > 20 % à des couples avec enfants (18 % Sèvre Loire Habitat).







Mobilité et vacance



3% de logements vacants

La vacance à Cholet touche surtout les grands logements (type 4 et plus) qui ne correspondent plus aux demandes. Dans les communes rurales, une vacance structurelle est observée en particulier dans les Mauges Nord sur des petits logements collectifs. Les attentes portent essentiellement sur des maisons avec jardin et garage.

Les caractéristiques des ménages logés par Sèvre Loire Habitat

Sèvre Loire Habitat loge plus de 12 000 personnes et 17 % de la population de Cholet.

Une diminution de la taille des ménages :

44% des ménages sont composés d'une seule personne (36 % en moyenne dans le parc social).

De profonds bouleversements dans leurs compositions :

- > Les ménages mariés ou en union libre sont passés de 42 % à 35 % en 10 ans,
- > Les ménages divorcés ou séparés représentent aujourd'hui 25 % des familles, ils étaient 19 % en 2003,
- > Le taux des couples avec enfants n'est plus que de 16 %,
- > Le taux de familles monoparentales suit les mouvements de la société et représente aujourd'hui 22 % des ménages.



Le vieillissement des chefs de famille se confirme d'année en année : en 2003, les chefs de famille de plus

de 60 ans représentaient 19 % des ménages. Aujourd'hui, ils sont 28 %.

Des revenus modestes toujours en deçà des moyennes nationales,

avec de fortes disparités selon les secteurs d'habitation :

- > Globalement, **44 % des ménages** logés par l'Office **vivent sous le seuil de pauvreté** (moins de 964 € par mois),
- > Dans les quartiers d'habitat social de la Ville de Cholet, **ce taux atteint 61% sur Bretagne et Favreau, 67% dans la ZRU Laurent Bonnevay**.



L'activité professionnelle est étroitement liée au contexte économique local

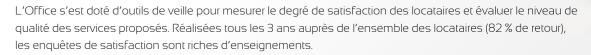
Les populations des quartiers en ZUS sont particulièrement fragilisées et liées aux fluctuations de la situation locale de l'emploi. Bien qu'à Cholet ce taux soit de 3 points en dessous de la moyenne nationale, dans ces quartiers, le taux des chefs de famille sans emploi s'élève à **27 % dans les ZUS Favreau et Laurent Bonnevay et 37 % à Bretagne**.





AMELIORER LA QUALITE DE SERVICES





La qualité de relation avec les services de l'Office est plébiscitée

Les engagements pris en matière d'accueil, d'écoute et de proximité confortent nos engagements : **94 % des locataires sont satisfaits** voire très satisfaits de la qualité des relations avec les différents personnels et services de l'Office.

88 % de locataires sont satisfaits de leur logement

C'est un point essentiel pour les locataires et le taux de satisfaction est très satisfaisant, notamment dans les logements où des travaux ont été réalisés récemment.

En ce qui concerne le fonctionnement du chauffage, d'importants travaux ont été réalisés ces dernières années (chaufferie bois, raccordement au réseau de chaleur...).

Dans les immeubles, la propreté des parties communes est toujours un sujet à controverse

Bien que des actions soient régulièrement engagées, c'est un thème récurrent d'insatisfaction. L'incivilité de certains est pointée du doigt.

Le traitement des demandes d'interventions, le suivi des réclamations et l'information sur les travaux, des axes à retravailler

Ces différents points sont retravaillés et feront l'objet de nouveaux engagements inscrits dans la démarche de labellisation.



Vers un label pour garantir nos engagements « **qualité** »

Depuis 2003, Sèvre Loire Habitat a engagé une démarche Qualité. Une charte a été mise en place en janvier 2004 sur notamment la relocation, le traitement des demandes, l'entretien des parties communes.

Pour aller plus loin, une évaluation du système de management de la qualité a été réalisée. Suite à ce diagnostic, il a été décidé d'engager une démarche de labellisation pour permettre :

- > D'apporter **une nouvelle dynamique** à la démarche qualité : les engagements de la charte seront renouvelés et seront transversaux aux activités des services de l'établissement,
- > De renforcer le système de management de la qualité notamment en révisant l'organisation, son **suivi** et de son **évaluation**,
- > De **mobiliser l'ensemble du personnel** autour des orientations générales transcrites dans la CUS et des engagements de la labellisation. Ils feront l'objet d'une communication « vulgarisée », accessible et appropriable par tous,
- > De **garantir un niveau de prestations** aux locataires par des plans d'actions sur la maîtrise des réclamations, l'information sur les travaux et les relations avec les fournisseurs.

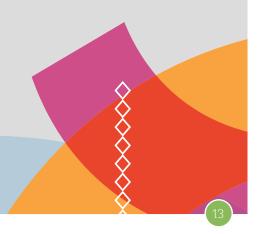
Concertation et proximité

Le Conseil de Concertation Locative est devenu un véritable lieu stable et pérenne de partage d'informations et de communication entre Sèvre Loire Habitat et les représentants des locataires.

Les rendez-vous de proximité sont régulièrement réactivés dès qu'un sujet le nécessite :

- > Appartement témoin et réunions d'information au Chiron où les locataires ont pu juger de la réalité des travaux proposés,
- > Des visites personnalisées dans l'appartement témoin des Turbaudières pour échanger sur la nature des transformations proposées,
- > Les réunions en pied d'immeubles se sont poursuivies.





CHIFFRES CLÉS



Compte de résultat et **analyse** de l'exploitation

Répartition des charges de l'exercice 2012

Charges 2012	K€	%
Charges récupérables	5 153	17,6 %
Production du stock immobilier	1 440	4,9 %
Autres achats divers	249	0,8 %
Frais de gestion	11 228	38,3 %
Dotations aux amortissements et provisions	7 167	24,5 %
Autres charges de gestion	76	0,3 %
Charges financières	3 500	12,0 %
Charges exceptionnelles	458	1,6 %
TOTAL	29 271	100 %
Résultat de l'année	4 578	
TOTAL	33 849	
AUTO FINANCEMENT NET HLM	4 112	

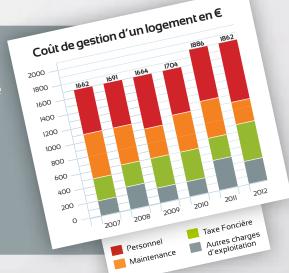
Répartition des produits de l'exercice 2012

Produits 2012	K€	%
Loyers	23 267	68,7 %
Autres activités et divers	254	0,7 %
Charges locatives récupérées	5 107	15,1 %
Ventes immeubles	655	1,9 %
Variation des stocks immobilisés	713	2,1 %
Subventions	158	0,5 %
Produits financiers	1 101	3,3 %
Reprises sur provisions	601	1,8 %
Produits exceptionnels	1 993	5,9 %
TOTAL	33 849	100 %

Le coût de gestion d'un logement

S'élevant à 11 228 K€ en 2012, le coût de gestion des logements diminue de 0,7 % par rapport à 2011. En effet, si la taxe foncière et les frais de personnel progressent, le gros entretien diminue. Rapporté au nombre de logements, le coût de gestion ressort à 1 862 €.

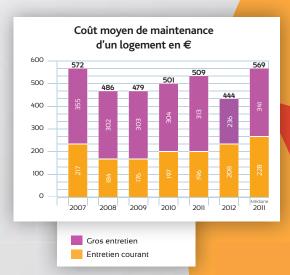
Plus de 87 % des logements sont désormais soumis à la taxe foncière qui affiche + 3,8 % en 2012 et représente 11,2 % des loyers malgré l'application de l'abattement de 30 % (soit 617 K€) sur les logements situés en ZUS.



La maintenance

Avec 444 €, le montant consacré à l'entretien courant et au gros entretien par logement diminue fortement du fait du retard dans la réalisation de certains travaux de gros entretien programmés pour 2012 et reportés en 2013. L'écart par rapport aux médianes constatées sur ces postes de charges augmente donc sensiblement.

L'engagement de Sèvre Loire Habitat en ce qui concerne la maintenance de son parc locatif reste pourtant d'actualité et en adéquation avec les besoins, de gros travaux en matière de rénovation thermique (bardages Jean Monnet et Bretagne) étant par ailleurs actuellement programmés en investissements.



Le pilotage de l'entreprise

Rappel des principaux indicateurs

Le patrimoine

- > 5874 logements familiaux
- > 4 457 à Cholet, 547 individuels (12 %), 3 346 en ZUS (75 %)
- > 47 logements livrés dans l'année, 30 logements mis en chantier, 4 logements démolis, 7 logements vendus

La gestion locative

- > 861 logements attribués
 - ightarrow Le taux de rotation se stabilise : 14,4 %
 - > Stabilité de la vacance : 3.1%
 - > Des impayés en légère baisse : 2,54 %

Enquête de satisfaction

En 2012, 4 500 locataires (82 %) ont fait connaître leur avis

- > 93,5 % des locataires sont satisfaits (18 % très satisfaits) de la qualité de leur relation avec Sèvre Loire Habitat.
- > 88 % sont globalement satisfaits de leur logement, le taux est globalement stable depuis 10 ans même si selon les secteurs le taux peut varier en fonction des travaux réalisés.
- > 85,5 % sont satisfaits de leur immeuble, avec là encore de fortes disparités selon la localisation.

Points forts	2012
Qualité de l'accueil	93,5 %
Confort du logement	88,0 %
Etat du logement	83,6 %
Fonctionnement des accès	83,4 %
La qualité de vie dans le quartier	80,0 %
La propreté du hall d'entrée	78,8 %

Points satisfaisants	2012
La clarté des journaux et plaquettes	97,0 %
La clarté des avis d'échéance	96,9 %
Le fonctionnement de l'éclairage	89,8 %
La collecte des ordures ménagères	89,3 %
Le rapport qualité/prix	84,0 %

Points faibles	2012
Le site internet (espace locataire)	92,9 %
L'information sur les travaux	82,0 %
Le fonctionnement de l'ascenseur	70,1 %
Le fonctionnement du chauffage	77,2 %

Le personnel

- > 101 salariés, les 2/3 sont rattachés à la Direction Clientèle
- > La moyenne d'âge est de 46,8 ans et l'ancienneté de 13,2 ans



PERSPECTIVES

Enjeu énergétique pour notre patrimoine le plus ancien

La maîtrise de la consommation énergétique de l'ensemble de notre patrimoine est devenue un enjeu majeur auquel il nous faut répondre. Déjà des pistes ont été explorées : chaufferie bois, rénovation/remplacement des bardages ou des murs manteaux, raccordement aux réseaux de chaleur, remplacement des chaudières et chaufferies... Leur évaluation est positive :

- > Gains de performance énergétique,
- > Economie de charges pour les locataires,
- > Réduction des émissions de gaz à effets de serre.

Ces retours d'expérience nous encouragent à poursuivre dans cette voie. De plus, les travaux effectués renforcent l'attractivité du parc ancien.



A travers le travail mis en place sur la labellisation de la démarche qualité, nous souhaitons renforcer et garantir la qualité de services. C'est également un moyen de faire connaître nos compétences et l'efficacité de nos pratiques.

La démarche engagée est un outil de management et de progrès, qui permet de constater d'éventuels écarts avec nos objectifs, de les corriger et de les prévenir.

Outre les indicateurs et les tableaux de bord de suivi, les enquêtes de satisfaction auprès des locataires, qui seront désormais menées tous les deux ans, permettront de mesurer régulièrement l'évolution des taux de satisfaction.



Le logement des jeunes

Le Département de Maine et Loire a engagé une réflexion (dans le Sud du département) sur le logement et l'hébergement des jeunes de 16 à 30 ans en insertion professionnelle, en formation ou en apprentissage. Un partenariat a été noué entre le département, l'association Habitat Jeunes du Choletais et Sèvre Loire Habitat pour les 10 logements de Beaupréau. Sur Chemillé, un autre Office interviendra sur 20 nouveaux logements.



Résidence-Accueil pour un public en souffrance psychologique

En partenariat avec la Ville de Cholet, la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et la cité de la Gautrèche, une résidence accueil pour un public en souffrance psychologique est à l'étude. Il s'agit de proposer, dans un nouvel immeuble adossé au Chiron, 12 logements individuels de type 1 et des espaces collectifs de restauration-animations. Les futurs locataires bénéficieront d'une présence journalière d'intervenants sociaux qui seront chargés de l'accompagnement, de l'animation du collectif et de la régulation de la vie de la résidence.



Des horaires d'ouverture élargis

Siège Social

34 rue de Saint Christophe CS 32144 - 49321 CHOLET CEDEX Ouvert sans interruption du lundi au jeudi de 8 h à 18 h 30 le vendredi de 8 h à 18 h Le samedi matin de 9 h à 12 h 30 à l'Agence du Parvis de Moine

Plus proches, pour mieux gérer

Agence du Parvis de Moine

6 rue du Bordage Marc - CHOLET Tél. 02 41 75 25 85

Agence des Mauges Choletaises

6 rue du Bordage Marc - CHOLET Tél. 02 41 75 65 45

Agence Jean Monnet

19 avenue Robert Schuman - CHOLET Tél. 02 41 75 25 80

Agence Bretagne

9 rue Saint Corentin - Tour Glénan - CHOLET Tél. 02 41 75 39 95

Agence des Turbaudières

2 rue des Ardoisiers - CHOLET Tél. 02 41 75 39 90

Pour nous joindre Un seul numéro 24 h / 24 et 7 j / 7 :

02 41 75 25 25